Les dons à l'association "catholique traditionaliste" Civitas ne seront plus déduits des impôts

30/01/2016 à 15h10

L'organisation catholique traditionaliste Civitas s'est vu privée de la capacité de délivrer des reçus de dons permettant à ses donateurs de bénéficier d'une déduction fiscale, a déploré samedi son président Alain Escada, qui dénonce une volonté de l'Etat d"étrangler" l'association.

"*Ce qui est utilisé comme argument, c'est la contestation de l'objet d'intérêt général. Être une association LGBT, une association laïciste ou pour l'euthanasie, c'est considéré comme de l'intérêt général et être une association catholique, c'est pas d'intérêt général*", a-t-il affirmé à l'AFP. L'administration fiscale permet à des "organismes d'intérêt général" de bénéficier de ce mécanisme afin de faciliter les dons.

Privée de cette facilité, Civitas doit rembourser 55.000 euros au fisc. Cette mesure intervient alors qu'une pétition en ce sens lancée par l'Union des familles laïques (Ufal) a été signée signée par 16.000 personnes.

"*L'Etat ne s'est pas contenté de donner gain de cause à ces organisations de l'anti-France, il veut nous serrer à la gorge et nous étrangler financièrement. Les 55.000 euros qu'il nous réclame vont mettre nos caisses à plat*", déplore M. Escada dans un communiqué. […]